



Démarrer son compost : mode d'emploi



**COP
ROUEN
2030**
JE M'ENGAGE!
POUR LE CLIMAT



métropole
ROUENNORMANDIE



Bien commencer son compost, en 4 étapes :

1 Choisir un emplacement : placez le tas ou le composteur à même le sol, dans un endroit mi-ombragé et bien drainé pour faciliter l'accès des vers et l'aération.

2 Alternier les matières : mélangez les déchets verts (épluchures de légumes, herbe fraîche, marc de café) et les déchets bruns (feuilles mortes, brindilles, broyat, carton brut).

3 Aérer régulièrement : retournez le compost avec une fourche toutes les 4-6 semaines pour apporter de l'air et éviter le tassement.

4 Surveiller l'humidité : un bon compost doit être humide sans être détrempé ; protégez-le des fortes pluies avec un couvercle ou une bâche.

Reconnaître un compost mûr

Le compost est prêt à être utilisé après 6 à 12 mois de maturation. Un compost mûr est sombre, grumeleux et dégage une odeur de sous-bois. Utilisez-le comme amendement, ou en paillage dans vos cultures.

Pourquoi composter ?

- Réduire ses déchets : en moyenne, un foyer peut valoriser environ 400 kg de déchets de jardin et 100 kg de déchets de cuisine par an en compostant.
- Rendre plus fertile, naturellement, le sol de son jardin avec un compost gratuit et riche, sans engrais chimiques.
- Diminuer les tâches contraignantes : le compost se gère directement au jardin, plus de sacs à remplir, plus de trajets en déchetterie !

La Métropole propose une aide à l'achat pour un composteur de jardin en bois, et des sessions de formation « Compostage et gestion des ressources au jardin » gratuites.

Renseignements sur

<https://www.metropole-rouen-normandie.fr/conso-durable/les-bonnes-pratiques-au-jardin>

Pour toute question, contactez-nous :
jardinage.durable@metropole-rouen-normandie.fr



métropole
ROUEN NORMANDIE